

posséderont en commun, ainsi que le vigneron Mélanus, que je donne à la place d'Albovich, serf de l'église, afin que ledit Albovich jouisse d'une pleine et entière liberté; aux sous-diacres, douze sous d'or; aux lecteurs, gardes des saintes hosties et jeunes servans, huit sous d'or; aux douze pauvres de l'hôpital qui demandent l'aumône à la porte de l'église, deux sous d'or, outre les revenus du domaine de Courcelles, que je leur ai assignés depuis long-temps; aux trois autres pauvres qui doivent laver chaque jour les pieds à nos frères, et auxquels j'ai affecté pour ce ministère le bâtiment dit l'Hospice, un sou d'or; aux quarante veuves qui demandent l'aumône sous le portique de l'église, et auxquelles il était accordé une rétribution prise sur les dîmes de Chermizy, Tessy et Villeneuve, je donne de surplus à perpétuité sur le domaine de *Huldriacum*, ci-dessus dénommé, trois sous et quatre deniers; à l'église de Saint-Victor, auprès de la porte de Soissons, deux sous; à l'église de Saint-Martin, de la porte Collatitia, deux sous; à l'église de Saint-Hilaire, à la porte de Mars, deux sous; à l'église de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, à la porte de Trèves, deux sous; à l'église de Saint-Pierre, en la Cité, que l'on nomme la Cour du Seigneur, deux sous; à l'église que j'ai fait bâtir en l'honneur de tous les martyrs sur le caveau de Rheims, lorsque, avec le secours de Dieu, j'arrachai aux flammes du démon la ville déjà presque toute réduite en cendres, deux sous; à l'église que j'ai fait bâtir dans la Cité, en mémoire du même miracle, à l'honneur de saint Martin et de tous les saints confesseurs, deux sous; au diaconat de la Cité, dit des Apôtres, deux sous; à la cure de